

# LE BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR ( BTS ) AGRICOLE

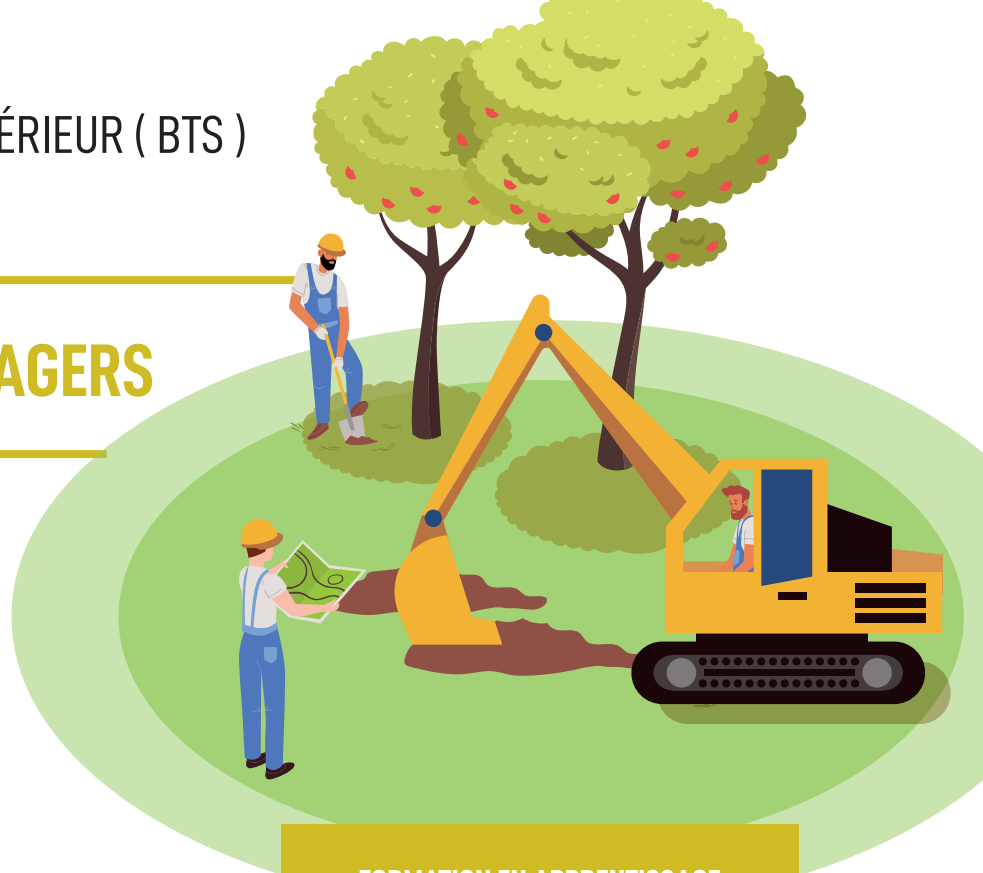
## AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

### COMPÉTENCES VISÉES

- Participer aux études préalables d'aménagements paysagers
- Participer à la conception et à l'étude de projets d'aménagements paysagers
- Réaliser et gérer des aménagements paysagers
- Encadrer une ou plusieurs équipes
- Assurer des tâches administratives et de gestion financière
- Assurer des tâches relationnelles
- S'informer sur les travaux des instituts de recherche, sur les nouveaux produits, les techniques et technologies utilisées dans les aménagements paysagers et participer à leur diffusion

### MÉTIER PRÉPARÉ

- Responsable de chantiers
- Technicien territorial
- Agent technique et maîtrise
- Intervenant en création et/ou en entretien des jardins et espaces verts
- Technicien supérieur en bureau d'études



### FORMATION EN APPRENTISSAGE



#### Formation diplômante

Niveau 5



#### Durée de la formation

1960 h soit 56 semaines de 35h  
en centre de formation sur trois ans  
2 660 h soit 76 semaines de 35h  
en entreprise/collectivité



#### Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



#### EPL support

EPLEFPA Lyon-Ecully-Dardilly

### POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle
- Cycle d'ingénieur
- Certificat de spécialisation
- Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles (CPGE) en vue d'intégrer une école d'architecture du paysage

## CONTENU

### Matières générales

Organisation économique, sociale et juridique

Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation

Langue vivante

Traitement des données et informatique

Technologies de l'Informatique et du Multimédia

EPS

### Matières professionnelles

Gestion technico-économique de chantiers

Connaissances scientifiques, techniques, économiques, règlementaires, sociales et culturelles liées au secteur professionnel

Technique d'implantation et de construction pour l'aménagement paysager

Module d'Initiative Locale (MIL)

Module d'accompagnement du projet personnel et professionnel

## LES + DE LA FORMATION

- + Passage du SST, du Certiphyto, attestation de conduite d'engin valant CACES
- + Travaux pratiques sur des chantiers extérieurs
- + Travaux pratiques sur site
- + MAP : Module qui s'ancre dans le contexte territorial pour répondre à une problématique locale
- + Développement d'une pédagogie de l'alternance
- + Sensibilisation à l'usage des réseaux sociaux

## PUBLICS

- Être âgé de 15 à 29 ans
- Avoir terminé son cycle de 3ème

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Passer un entretien administratif et pédagogique. Vous pouvez prendre un rendez-vous par téléphone
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise/ collectivité

## CONTACTS

### Centre de Formation et de Promotion Horticole d'Écully

13, avenue de Verdun  
69 130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 12  
[cfppa.ecully@educagri.fr](mailto:cfppa.ecully@educagri.fr)

Plus d'information sur le site  
[www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr](http://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr)